

Date de dépôt : 20 octobre 2020

Pétition

Création d'un ghetto à Thônex. Les résidents du chemin de la Mousse sont-ils des oubliés ?

Mesdames et
Messieurs les députés,

Depuis plusieurs années, les communes des Trois-Chêne connaissent des travaux d'importance : développement des Communaux d'Ambilly (quartier de Belle-Terre), inauguration de la nouvelle gare de Chêne-Bourg, construction de nouvelles infrastructures dans le quartier de la gare, nouveaux aménagements de la route de Jussy, développement du maillon routier des Communaux d'Ambilly (chaussée des Cornouillers), sans parler des autres travaux relatifs à la pose de revêtement phonoabsorbant sur la rue de Genève, par exemple, ou encore les nouveaux aménagements pour les transports publics.

L'ensemble de ces travaux s'explique d'une part par le développement du quartier de la nouvelle gare de Chêne-Bourg et d'autre part par celui des Communaux d'Ambilly.

Selon une communication très lacunaire, les résidents installés au chemin de la Mousse depuis l'intersection avec le chemin des Gravières ont découvert, au début du mois de septembre, la mise en sens unique de leur chemin dans le sens chemin des Gravières – route de Jussy. Par cette mesure, les habitants du chemin n'ont plus d'autre choix pour sortir de leur quartier que d'emprunter la route de Jussy. L'accès au rond-point de Bel-Air devient de la sorte un chemin de croix pour ces habitants alors qu'il s'agit du même quartier.

Les mesures mises en place ont pour effet que, le matin comme le soir, l'accès de la route de Jussy est toujours plus problématique et au surplus dangereux. En effet, le carrefour chemin de la Mousse - route de Jussy est dorénavant totalement congestionné avec d'une part les pendulaires qui

utilisent cet axe pour sortir de Genève et d'autre part les résidents qui souhaitent simplement accéder ou sortir de leur quartier.

Après avoir pris contact avec la commune de Thônex, les signataires de cette pétition ont appris et compris que la mise en sens unique du chemin de la Mousse faisait partie des mesures d'accompagnement en lien avec la mise en service de la chaussée des Cornouillers. Le problème est que cette chaussée (qui au demeurant est bien plus une route qu'une chaussée), bien que terminée, reste fermée à la circulation. En conséquence, la mise en place des mesures d'accompagnement de manière anticipée devient contre-productive, principalement pour les résidents du chemin de la Mousse.

Ne pas coordonner la mise en service de la chaussée des Cornouillers avec la mise en sens unique du chemin de la Mousse et l'ensemble des travaux de réaménagements qui y sont liés fait que les résidents dudit chemin ont le sentiment d'être les grands oubliés dans les transformations en cours.

Par la présente pétition, les signataires souhaitent avoir des réponses concrètes aux questions légitimes qu'ils peuvent se poser.

1. Pourquoi le chemin de la Mousse a-t-il été mis en sens unique avant même l'ouverture de la chaussée des Cornouillers ? N'est-il pas possible de faire coïncider cette mise en sens unique avec l'ouverture de la nouvelle route permettant une meilleure gestion des flux et allégeant le trafic pendulaire sur le chemin de la Mousse ?
2. Selon certaines rumeurs, on apprend que la chaussée des Cornouillers n'aurait pas pour vocation d'être une route d'évitement mais de déserte du futur quartier de Belle-Terre. Dans ce cas, est-il exact que cette route ou chaussée (sic) ne pourra pas être empruntée par les résidents du chemin de la Mousse, pourtant riverains du quartier, pour se rendre en direction du carrefour de Bel-Air ?
3. Est-il envisagé de mettre des feux rouges au carrefour chemin de la Mousse – route de Jussy pour mieux réguler le trafic et améliorer la sécurité des piétons ?
4. Quel sera le schéma de circulation une fois l'ensemble des travaux terminés ? Les résidents du chemin de la Mousse ont-ils été pris en considération dans ces schémas ou sont-ils simplement oubliés et sacrifiés ? Malgré de nombreuses recherches, il est en effet impossible d'avoir la vision globale et finale des aménagements en cours.

Au-delà de ces questions, les pétitionnaires pensent qu'il existe des solutions pour leur permettre de rester connectés à leur quartier et de pouvoir en sortir comme y accéder sans les obliger à utiliser un parcours unique via la route de Jussy les considérant dès lors comme des pendulaires. Cette solution

passer par la réouverture, pour les riverains uniquement, du chemin des Piverts. Par le passé, ce chemin, reliant le chemin de la Mousse au chemin des Mésanges, a été barré pour éviter que le trafic pendulaire s'infilte dans le quartier. Les mesures prises dans le cadre du développement du nouveau quartier de Belle-Terre comme de la gare de Chêne-Bourg avec la mise en sens unique et en cul-de-sac du chemin de la Mousse doivent permettre de rouvrir, pour les riverains, le chemin des Piverts leur redonnant ainsi accès à leur quartier tant par le carrefour de Bel-Air que par la route de Jussy.

Il faut relever qu'une telle mesure permettrait non seulement d'améliorer la qualité de vie des résidents mais aussi d'alléger en conséquence le trafic au carrefour chemin de la Mousse – route de Jussy.

Mesdames et Messieurs,

En espérant pouvoir rapidement vous expliquer de vive voix la situation que nous vivons au chemin de la Mousse, et persuadés qu'il existe des solutions qui permettent un développement harmonieux des projets en cours tout en préservant la qualité de vies des résidents, les signataires de cette pétition vous remercient de votre attention et de la prise en considération des problèmes posés. Le développement doit se faire avec les habitants et non contre eux.

N.B. 42 signatures
Madame et Monsieur
Iris et Christian Bringeon
Chemin de la Mousse 99
1226 Thônex